octobre 2009

Al Louarn

Bulletin des sections finistériennes de Bretagne Vivante

Dunes de Porspoder, la fin d'une occupation ?

Il y a une trentaine d'années, un terrain de football, une salle omnisports , un terrain de camping ont été implantés sur les dunes de la commune de Porspoder, espace sensible et très fragile, les dégradant considérablement.

Créée, depuis 25 ans, l'Association pour la Protection des Dunes de Porspoder (APDP) se bat pour obtenir le transfert de ces équipements et un retour des dunes à l'état naturel.
Des terrains ont été achetés en 1983 pour les recevoir, mais, d'atermoiements en atermoiements, le dossier est resté en l'état.

La nouvelle municipalité vient de fixer un échéancier qui prévoit le déplacement du terrain de camping en 2009, celui du terrain de football en 2010 et le démontage de la salle de sport en 2011.

L'opportunité de la révision du PLU devrait permettre une accélération du transfert pour "rendre la dune à la dune " selon les propres termes du Maire de Porspoder .

Le 23 juin 2009, Le Président de Bretagne Vivante lui a écrit pour que le secteur considéré fasse l'objet d'un classement N dans le futur PLU, ceci, en cohérence avec les parcelles riveraines classées ND et Nds.
Espérons que cette affaire trouve un dénouement rapide et heureux et que le retour de la dune à l'état naturel permette à la végétation, durement éprouvée, de se reconstituer progressivement et ainsi à la commune de valoriser ce patrimoine inestimable

Félicitons l'APDP pour son combat opiniâtre et tellement justifié de défense d'un environnement exceptionnel et d'intérêt général.

APDP :
http://apdp29.pagesperso-orange.fr/

Arrivée d'une nouvelle espèce invasive, le frelon asiatique

Un premier nid de frelon asiatique, VESPA VELUTINA, a été localisé à ST Malo au printemps 2009. S'agissant d'un insecte volant, il est possible qu'il soit présent aux alentours de la ville.
A la fin de l'année 2005, le frelon asiatique était présent en Aquitaine. Fin 2008, il atteignait la Charente Maritime et la Vendée.
L'espèce est donc aujourd'hui bien présente dans le grand ouest du pays.
Elle est facilement distinguable du frelon européen (Vespa Crabo) par sa taille et sa couleur. L'adulte mesure environ 25 mm de long, son thorax est brun foncé, voire noir, et son abdomen présente des segments abdominaux bordés d'une fine bande jaune. Quant au frelon européen, il a l'abdomen presque entièrement jaune.
Vespa Velutina nidifie en priorité dans la frondaison des arbres (50% des nids) et sous des abris aérés (hangars, garages ...) (30%). Le nid est fermé et de forme sphérique, avec un diamètre compris entre 40 et 80 cm.
Les ruchers sont les principales victimes du frelon asiatique car les abeilles représentent jusqu'à 80% de la part protéinée de son régime alimentaire.
Pour l'homme, le danger se situe aux abords immédiats du nid (10m) où l'attaque peut être collective et virulente.

Sources : services vétérinaires

Al Louarn pour qui ? pourquoi ?

Beaucoup de sections finistériennes ne semblent pas intéressées par une publication départementale, (elles ne répondent même pas au courrier). Aussi devant ce manque de participation et bien que nous ayons reçu de nombreux messages d'encouragement, la section Rade de Brest va interroger les autres sections pour savoir si une diffusion départementale est nécessaire.

Dans ce numéro :

Balades nature en ville et ailleurs	2 3
La crise du Lait	3
Le Menez Hom	4
Le sol, richesse méconnue et menacée	5
Restic, Lanrinou, même combat	6
Infos diverses	6
projets qui font débat à Arzano	7
Infos diverses	8

Retrouvez-nous sur le web !
http://rade-de-brest.infini.fr/
et
www.bretagne-vivante.asso.fr

Bretagne Vivante SEPNB
186 rue Anatole France
29200 BREST
Tél : 02 98 49 07 18

Balade-nature en ville

Plus de quarante personnes réunies un dimanche après-midi pour découvrir la nature en ville à deux pas de la gare de Brest !
Et elles n'ont pas été déçues. Elles l'auraient assurément été en pleine campagne, entre un talus « éparé » à plusieurs reprises et un champ de maïs (mal)traité.

Donc, balade-nature en ville, à Brest, entre le quartier du Merle blanc et la rue Poulic al lor avec vue sur le port de comm'. Et on a vu quoi ?
De la nature banale qui déborde sur le chemin jusqu'à tenter de l'étouffer. Une sorte de jungle de rudérales : celles des dépôts d'ordures, de déchets : les orties, le dactyle et les nitrophiles, souvent les mêmes, celles qui aiment l'azote, le « nitrate » : les *Rumex*, teol en breton, à feuilles obtuses ou crépues, plus ou moins acides ; le liseron, la rielle en gallo ; les scrophulaires ; les laiterons, *Sonchus* en scientifique ; le gaillet gratteron, celui qui s'accroche pour se faire de grandes tignasses …
Bref, toute une société végétale qui reflète les pratiques modernes, et néanmoins obtuses, de gestion. Il faut broyer pour faire vite propre - merci en passant au service voirie de la collectivité qui a bien voulu décaler le passage de l'épareuse pour que nous ayons autre chose à considérer qu'un paillage bien épais - mais, elle passera quand même.
Ce faisant on enrichit le sol et on a ce qu'on mérite, un reflet uniforme de notre bêtise (normal pour un uniforme). A l'arrivée, il y aura peu de diversité végétale, ce qui ne signifie pas peu de diversité animale. Il y a du monde dans ces espaces refuges, beaucoup plus que dans un champ de maïs..

La suite de la balade nous a révélé les murs de clôture, ceux des ribin (dans le quartier du Merle blanc, souvent ce qui semble être une porte est en fait l'entrée d'une ruelle, comme un passage secret) ou des maisons. Autre milieu, autres exigences écologiques, autres espèces végétales. Nous y avons croisé la chélidoine en pied de mur ; le polypode vulgaire ; la capillaire noire ; la linaire cymbalaire appelée aussi ruine de Rome entre les pierres et la centranthe rouge au sommet.

Plus loin encore, quasiment au pont du Forestou, c'est la friche.
Il y eu là un dépôt de charbon, puis une usine à gaz, maintenant c'est un terrain pollué et on ne peut trop rien en faire. Ce n'est pas grave. La végétation s'en fout et croît en friche sèche à base de séneçon de Jacob, avoine folle, vesce, fenouil, véritable refuge ensoleillé pour criquet, papillons et coccinelles.
Là, l'inventaire reste à dresser. On remarque aussi quelques plantes qualifiées d'invasives : buddleia, herbe de la pampa, séneçon du Cap, *Sporobolus indica*…

Fin du parcours par la rue Poulic al lor, balcon sur le port de comm, bien fréquenté par le lézard des murailles et, cerise sur le gâteau : découverte des fours à chaux de Poulic al lor dans une sorte de mini rue de St Malo, près de la rue Porstrein-Lapierre ! Un lieu étonnant, qui ne surprend pas par sa végétation, plutôt banale mais par ses vestiges de structures industrielles, un autre patrimoine à considérer.
La salamandre habite aussi les lieux, notamment la « mare aux lépreux », (Poulic al lor en breton), au cœur du site qui, chose surprenante, doit être urbanisé ! Mais ce n'est pas forcément l'avis des riverains qui imaginent un autre avenir à ce lieu surprenant.

Luc Guihard (section Rade de Brest)

Henri Pézerat , combattant solitaire

Récemment disparu, ce toxicologue de renom a, pendant 30ans, démontré la toxicité de certaines molécules chimiques, de métaux lourds, de plastiques et de pesticides.
En 1975, il porte en France l'affaire de l'amiante, dont la fibre sera seulement interdite en 1997 ...

Mais, face à ceux qu'il appelait dans son livre "la lutte contre les maladies cachées", les "dignitaires de la santé publique" et les lobbies, sans scrupules, des firmes industrielles qui ne l'ont guère ménagé, il n'a jamais cédé, se plaçant toujours du côté du monde du travail où il savait que la contamination était la plus forte.
Il était de la trempe du Professeur Belpomme qui continue le même combat dans le silence assourdissant du monde médical.

Balades-nature grand public (Brest et sa région)

25 octobre 2009 **Fleurs de goudron**
Depuis que les traitements chimiques ont pratiquement cessés, le goudron fleurit ! Qui sont elles ces courageuses aventurières ? C'est ce que nous découvrirons, loin de la nature, en ville !
Rdv 10h, devant la gare de Brest.

22 novembre 2009 **Ecologie active : retroussons les manches !**
Ou comment participer à la conversion d'une friche industrielle au maraîchage biologique. Au programme : découverte de la culture biologique, rencontre avec quelques orvets et coup de main. Vraiment un beau chantier. Ce sera la tête et les bras.
Rdv 10h au lieu-dit Toul ar groaz (au niveau de la patte d'oie avec poubelles), route de la pointe de l'Armorique à Plougastel-Daoulas.
Prévoir pique-nique, tenue de chantier, bonnes chaussures et gants.

13 décembre 2009 **A la trace !**
Blaireau ? chevreuil ? Kiki à sa mémère ? Quad ? Qui est passé par là ? Petite initiation à la lecture des traces et autres indices pour s'y retrouver.
Rdv 10h, Parking de la station service Leclerc, Zone de Ti ar menez à Plougastel-Daoulas.

17 janvier 2010 **Oh t'as vu l'oiseau !**
Ballade hivernale au vallon du Stangalar entre sous-bois et plans d'eau pour découvrir quelques visiteurs de l'hiver et voir comment s'organise ce petit monde dans cette période de l'année souvent difficile pour eux.
Rdv 10h, devant le pavillon d'accueil du Conservatoire botanique, vallon du Stangalar.

"Quand on favorise l'élevage industriel et intensif plutôt que le système herbagé, on fait le choix implicite de la surproduction." René Louail (Via Campesina)

La crise du lait

C'est une mobilisation inédite, à une échelle sans précédent. Certains agriculteurs y jouent l'avenir de leur ferme.

Quelle est l'origine de la crise ?
La crise du lait est une conséquence de la dérégulation :

- dérégulation à l'échelle européenne avec la suppression progressive des quotas
- dérégulation en France avec la loi sur la modernisation de l'économie qui livre les producteurs aux grands groupes.

Que réclament les agriculteurs?
Ils exigent de l'Europe qu'elle renonce à abandonner les quotas laitiers.
L'EMB (European Milk Board) à l'origine de la grève du lait revendique une baisse des quotas de 7 %. La Via Campesina (autre fédération européenne) partage cette idée mais réclame un système de quotas modulés en fonction de la taille des exploitations afin de permettre de soutenir des productions de tailles raisonnables sur tout le territoire.

Qu'ont-ils obtenu ?(au 13/10)
L'Europe vient d'autoriser les États à aider ponctuellement, et à hauteur de 15 000 € par exploitation, « les producteurs qui ont investi et ceux qui veulent quitter le secteur. » Ce qui ressemble beaucoup à une "prime à la casse". Mais par contre, l'Europe récuse toute idée de régulation de la production laitière par les quotas.

La section rade de Brest est solidaire des producteurs laitiers et souhaite que les pouvoirs publics mettent en place des mesures qui permettent aux agriculteurs de s'orienter vers une agriculture durable, à base familiale, de taille moyenne, ancrée au pays, qui travaille pour l'intérêt général et contribue au dynamisme des campagnes.

Il nous faut, en effet, une agriculture qui soit économiquement viable, socialement équitable, écologiquement saine.
Il est préférable d'avoir 800 000 agriculteurs plutôt que 150 000 industriels du vivant ou agri-managers aux produits stéréotypés. Seule une agriculture fonctionnant sur un modèle solidaire et individuel grâce aux exploitations individuelles et aux coopératives permettra d'y parvenir et de conserver l'exception gastronomique française qui est en jeu avec la production laitière.

J Paul Le Coz
(section Rade de Brest)

"Nous allons regretter nos derniers agriculteurs."
François Terrasson *La Peur de la nature*, Sang de la Terre (Paris)

Bref survol de l'histoire aventureuse d'un grand voyageur : le Menez Hom

Même si la baie de Douarnenez évoque celle de Naples le Menez Hom n'a rien d'un Vésuve !
Amère déception ?
Non ! car c'est beaucoup plus !
C'est, à lui seul,un résumé de toute l'histoire géologique du Massif Armoricain et même, sans jouer les Douarnenistes, ces Marseillais de la Bretagne, de celle de toute l'Europe Moyenne.
De quoi est-il constitué s'il n'est pas d'origine plutonique comme son homologue napolitain ?
D'une roche sédimentaire, un grès, dit Armoricain, ancien sable marin dont les grains de quartz, indestructibles, ont été cimentés par un liant siliceux lui aussi.
Ces grains de sable proviennent de l'érosion de reliefs préexistants dont les produits de démantèlement furent transportés par des fleuves jusqu'à la mer.
C'est pourquoi le grès est qualifié de roche sédimentaire détritique.

Quand et où cela se passait-il ?
Il y a 500 millions d'années, au début de l'ère primaire, une chaîne de montagne vieille de 600 millions d'années est arasée et les sables déposés au fond de la mer, peu profonde, qui a envahi la plate-forme qui la remplace.
Cela se passait loin du lieu où la micro-plaque continentale "Armorica" a terminé sa longue course errante de plus de 10.000 kilomètres, du voisinage du pôle sud au 48ème parallèle nord, au rythme de quelques centimètres par an.

Quels furent les évènements marquants de ce long voyage ?
Il y a 300 millions d'années, à la fin de l'ère primaire, alors qu'Armorica se trouvait au voisinage de l'équateur, là où tous les continents se regroupèrent, formant un super-continent la Pangée, elle se trouva coincée et entra en collision avec d'autres plaques.
Cette collision plissa, et fit jaillir, le grès armoricain et toutes les roches sédimentaires qui le surmontaient, hors de l'océan où elles ont pris naissance.
Il fut alors incorporé dans une nouvelle chaîne de montagne, dont la hauteur est évaluée à 5000 mètres : la chaîne hercynienne qui forme l'ossature de l'Europe moyenne.
A l'ère secondaire le calme revient et la chaîne hercynienne est rabotée ce qui permet à la mer de la recouvrir à nouveau.
Mais la valse des continents reprend de plus belle dès la fin de l'ère secondaire, il y a 100 millions d'années ; les collisions entre les continents reprennent, le Golfe de Gascogne s'ouvre faisant naître les Pyrénées, puis le bélier Africain percute l'Europe et les Alpes apparaissent.
Armorica, bien qu'éloignée du champ de bataille, en subit les dommages collatéraux.
Trop vieille pour se plisser elle a encore la force de bomber le torse.
Elle a pris "un coup de jeune ", l'érosion reprend ne respectant que les zones les plus coriaces.
C'est le cas du Menez Hom qui apparaît alors, il y a 12 millions d'années, comme une île tropicale bordée d'une plate-forme littorale d'abrasion.

Délire de géologue trop porté sur le chouchenn ou reconstitution paléogéographique raisonnée ?

Nous avons des preuves : sur cette plate-forme, dite de Sainte-Marie du Menez Hom, reposent des galets marins attestant d'un ancien rivage porté actuellement à la cote 220 mètres.
De plus, au nord du Menez Hom, la falaise fossile que battait les flots est encore bien visible.
Cela ne signifie pas que la mer ait atteint cette altitude, car la région n'a cessé de monter depuis cette époque, comme en atteste l'encaissement des rivières comme l'Aulne toute proche.
Ajoutons à cela que, depuis 2 millions d'années, les glaciations successives ont abaissé le niveau général des mers ce qui a permis au Menez Hom de se " pousser du col" jusqu'à ses 330 mètres actuels... bien peu en regard de sa folle jeunesse !
La contre-partie fut un lifting mécanique, sous l'action des alternances de gel et de dégel, qui ont enrobé ses formes à la faveur de coulées boueuses entraînant sur ses flancs les blocs gélifracturés.

Plus succinctement encore :
Une version qui devrait plaire à Loïc et à Alain.
L'Histoire du Menez Hom c'est une histoire d'eau de sable et de temps ;
Elle met en jeu Neptune, Eole, Lug et Chronos.
Pluton y joue cependant un grand rôle puisque c'est lui qui fait bouger les plaques et règle la valse-hésitation des continents, véritable tango des fonctionnaires "un pas devant deux pas derrière".
A noter que les vieux continents, devenus cassants avec l'âge, sont de moins en moins mobiles et plastiques.
Plus ils deviennent vieux plus ils deviennent.....gros.
A chacune des disparitions des océans qui les séparent, à chaque mêlée générale, ils fusionnent brutalement, comme dans ce sport de brutes pratiqué par des gentlemen en mal d'unité fraternelle et virile (le rugby), et se retrouvent, avec un bourrelet supplémentaire, quand Pluton met fin à leurs ébats en trouant, à nouveau, la croute d'un jet
de chalumeau magmatique.

Encore plus synthétique et philosophique !
C'est l'histoire d'un grain de sable qui voyage dans le temps et dans l'espace tantôt enfoui dans les profondeurs de l'écorce terrestre tantôt réapparaissant en surface, parcourant ainsi des cycles de 400 millions d'années entre deux coups d'accordéon planétaires.
Pensons-y cet été lorsque nous nous allongerons sur les plages sableuses de la baie de Douarnenez et que, laissant filer ces grains d'éternité entre nos doigts, comme l'homme religieux son chapelet, nous regarderons tranquillement passer le temps.

Richard Talbot (section Douarnenez)

Le sol, une richesse trop méconnue et menacée

"Le capital naturel le plus précieux est sans aucun doute constitué par le sol " Jean Dorst dans "Avant que nature meure" – 1965

L'urbanisation, les infrastructures, l'agriculture intensive, la circulation automobile, l'industrie sont en train de mettre en péril cette ressource naturelle non renouvelable qu'est le sol.
Le Conseil Européen se propose "*d'assurer aux sols le même niveau de protection qu'aux autres milieux naturels, tels l'air ou l'eau, parce que les fonctions du sol sont indispensables à la survie de l'homme et des écosystèmes*". Les fonctions du sol sont énoncées : "*production de biomasse, stockage, filtrage, transformation des éléments nutritifs et de l'eau, hébergement du vivier de la biodiversité, c'est une plate forme pour la plupart des activités humaines, il fournit des matières premières, tient lieu de réservoir de carbone et sert à la conservation du patrimoine géologique et architectural*".
Cependant, le sol n'est toujours pas pris en considération par le droit de l'environnement. Il s'agit d'un des milieux les moins bien connus car les sols sont les parents pauvres de l'écologie. Qui connait l'édaphologie, le chapitre de l'écologie qui concerne les propriétés de la couche superficielle de notre globe, laquelle sert de support à toute l'activité biologique ?

Le sol , ressource naturelle

Le sol est le deuxième réservoir de carbone après les océans et il contient 2 fois et demi plus de carbone, retenu dans la matière organique, que toute la végétation de la planète. C'est un gigantesque "iceberg de vie" à 95% minéral qui grouille d'une vie microscopique essentielle à son fonctionnement. Dans un mètre carré de prairie vivent 250millions d'individus qui représentent sous terre le poids de 2 vaches à l'hectare.
Le sol est un produit de la vie, un organisme vivant, qui respire, assimile, démantèle et accumule des réserves. C'est également un filtre et un réservoir d'eau.
C'est un monde complexe, fragile, interface entre le vivant et le minéral, sorte de super-organisme constitué au fil des siècles. Les artisans de la fabrication d'un sol sont une multitude d'espèces et d'organismes, souvent microscopiques, "*dans l'empreinte d'un pas laissé par un marcheur dans un sol forestier, il y a autant d'animaux et d'animalcules que d'habitants en SUISSE* " (guide de l'écologie du CEMAGREF).

L'action de l'homme

Les surfaces agricoles et les espaces naturels sont grignotés à grande allure, 3 hectares par jour dans le Finistère, en France, la superficie d'un département de taille moyenne disparait tous les 10 ans. L'artificialisation des terres se poursuit au rythme de 4 m^2 par habitant et par an en France (7 m^2 en Bretagne, 8,7 m^2 dans les Côtes d'Armor). Le marché du foncier est plus favorable à la construction qu'à la valorisation agricole, la valeur d'une terre agricole est presque 26 fois inférieure à celle de la terre à bâtir (sources : Conseil Général des Côtes d' Armor).

L'on observe, par ailleurs, une perte de matière organique et une contamination inquiétante des sols : 76% du cuivre provient des fongicides, 70% du zinc des effluents d'élevage, 89% du cadmium des engrais.
En agriculture intensive, l'emploi massif de pesticides, d'engrais, d'antibiotiques dans l'élevage contribue aussi à la contamination de sols . Les boues des stations d'épuration peuvent aussi être *un facteur contaminant .*
Claude Bourguignon, microbiologiste des sols, tire la sonnette d'alarme, "Sur l'ensemble de l'Europe, environ 90% de l'activité biologique des sols cultivés a été détruite par l'agriculture intensive, je dis bien : détruite. Les zones les plus ravagées sont l'arboriculture et la vigne. Or l'activité biologique est indispensable pour l'écosystème, car le sol est une matière vivante : sur 30cm d'épaisseur, il concentre 80% des êtres vivants de la planète ; les vers de terre, à eux seuls, pèsent plus lourd que tous les autres animaux du monde réunis.
En Europe, le taux de matière organique est passé de 4% à 1,4 % en 50 ans, comme toute la vie du sol en dépend, l'écosystème s'écroule. En Europe les populations d'oiseaux, de reptiles, de batraciens ont chuté de 90% en demi-siècle".
Dans le supplément du journal Ouest France de septembre 2009 intitulé *"la terre c'est capital* ", Claude Bourguignon, précise que "*le sol meurt en 3 étapes, la charrue et l'excès d'engrais chimiques et de produits de traitement provoquent la dégradation biologique des sols qui se traduit par une diminution de la faune et les microorganismes ainsi que les racines. Les vers de terre peinent à continuer le processus de fabrication d'humus. Ensuite, vient la dégradation chimique : les sols se décalcifient et deviennent acides. Enfin, la dégradation physique se traduit par le transfert de masses énormes de terre à la rivières lors des pluies, c'est le signe visible et généralisé de la dégradation des sols*".
Près de chez nous, l'Elorn, la Mignonne et le Lohan présentent déjà ce type de phénomène ce qui montre la gravité de la situation car le sol est le premier milieu aquatique et c'est lui qui conditionne la qualité de l'eau.

Il est clair que nous sommes loin du développement durable, tant à la mode et si peu présent dans les faits. Les décideurs sont face à ce problème crucial et chacune de leurs décisions pèsera lourd pour l'avenir. L'élaboration des PLU et des SCOT devrait permettre de mieux gérer le foncier qu'il faut économiser pour les générations futures.
Économiser l'espace, préserver ou restaurer la qualité des sols deviennent 2 urgences et il nous faut dès maintenant nous investir pour que le sol soit reconnu patrimoine commun de la nation car nous avons pris beaucoup de retard pour sauvegarder cette ressource naturelle, capitale pour l'humanité.

Jean-Pierre Le Gall (section Rade de Brest)

"Toute civilisation, qu'elle ait créé les Pyramides, le Parthénon, Notre Dame de Paris ou l'Empire State Building, nait sur les 3 cm de sol vivant, progresse avec la fécondité de cette mince couche, dégénère et disparait avec elle". Pierre Sauvageot

Restic, Lanrinou, même combat

Malgré le Grenelle de l'environnement, les projets routiers continuent de plus belle, détruisant des zones naturelles, des terres agricoles, perturbant des cours d'eau, coupant des couloirs écologiques.
Sur Brest, le fort développement, mal maitrisé, du trafic automobile a conduit les collectivités, BMO et le Conseil Général, à réaliser une nouvelle liaison routière dite de "contournement nord du quartier de Brest Lambézéllec" qui va raccorder à l'est, l'échangeur de Kergaradec (RD 112) et à l'ouest le rond point du Spernot (RD205).

Un collectif s'est créé pour s'opposer à ce contournement tel que présenté, il refuse les 2 variantes et surtout la variante n° 2 qui passerait par la vallée du Restic et la "massacrerait" à jamais.

Malgré le vote favorable à ce projet du conseil communautaire du 26 juin, le collectif continue sa lutte. Le dossier complet est consultable sur le site de la section rade-de-brest.infini.fr, dans la rubrique "actualités locales".

Par ailleurs, il est prévu une déviation, dite de Lanrinou, pour assurer la liaison entre les routes départementales 770 et 764 sur le territoire des communes de Landerneau, Pencran, Dirinon.
La déclaration d'utilité publique a été obtenue le 8 Décembre 2000 et prorogée jusqu'au 8 décembre 2010.
L'enquête parcellaire complémentaire a été approuvée par le conseil communautaire du Pays Landerneau-Daoulas du 27 MARS 2009 par 39 voix contre 1.....

Jean-François Glinec, accompagné par quelques botanistes, a prospecté la zone impactée par la route qui va traverser ou bouleverser des habitats intéressants, le plus précieux étant les rochers à hyménophyles en sous-bois avec : l'hyménophile de Tunbrigense (protection nationale) sans compter Dryopteris aemula (protection nationale) et le Trichomanes speciosum.

On peut aussi ajouter l'escargot de Quimper, le lucane cerf volant et une hêtraie acidocline.
Dans les zones humides qui doivent faire les frais du futur tracé, il y a aussi des habitats communautaires : tourbières dégradées (Eur-157120), mégaphorbiaies (Eur -156430), et, de part et d'autre du tracé, des prairies à molinies (Eur-156410-6), des molinaies (Eur 156410-9), des landes mésophiles (Eur -154030-8).
Dans un des ruisseaux qui doit subir un recalibrage, il y a de nombreuses truitelles, des chabots, il est lui même un habitat communautaire, une rivière à renoncules.

Les dysfonctionnements hydrauliques (dérivation sur 100 mètres du ruisseau de Kerlezerien, busage sur 260 mètres de petits ruisseaux), les impacts paysagers (24000 m^2 de zones humides ou marais remblayés, asséchés ou imperméabilisés), les coupures de couloirs écologiques que ce projet va engendrer, méritent une révision complète de l'étude d'impact.

Ces 2 projets illustrent bien les dégâts de l'urbanisme galopant, au détriment de la nature, considérée comme une ressource inépuisable dans laquelle on peut puiser sans vergogne. Les élus, dans leur grande majorité, n'ont pas pris conscience de la chute dramatique de la biodiversité et continuent sur le même schéma destructeur qui a prévalu pendant "les trente glorieuses".
Consommer, comme nous le faisons maintenant dans le Finistère, 3 hectares par jour de terres agricoles et d'espaces naturels, est tout le contraire du développement durable dont tout le monde se gargarise.

Or, comme le disait Michel Hervé Julien, fondateur de la SEPNB avec Albert Lucas,"*la protection de la nature correspond à un impératif urgent pour l'avenir même de la communauté humaine qui lui est économiquement liée, pour notre bien-être de tous les jours, la santé de nos enfants, le bonheur de nos loisirs et l'équilibre de nos existences de plus en plus surmenées. La protection de la nature est en définitive aussi et surtout la protection de l'homme".*
Ces propos datent de.....1957.

J-Pierre Le Gall (section Rade de Brest)

INFOS DIVERSES

- **Appel à participation**

Eaux et Rivières de Bretagne travaille actuellement sur un guide de valorisation de la vallée de l'Elorn. Ce sera un doc papier (livret poche) qui permettra de rapprocher le marcheur de la ressource en eau au lieu de regarder ses godasses sans réfléchir !
Il devra mettre en évidence en plus des habituels parcours de rando, de la faune et de la flore, les enjeux qui pèsent sur la rivière, des acteurs et des initiatives intéressantes sur la vallée.
Comme on est souvent meilleurs à plusieurs, ERB propose de nous associer à cette démarche en tant qu'acteurs associatifs de la vallée. Pas pour qu'on fasse tout ensemble mais pour avoir un avis, une sorte de validation collective de certaines étapes de sa conception (sur son "sommaire", un point intermédiaire et une validation finale).
Si vous êtes intéressés pour y participer écrivez à : éducation-29nord@eau-et-rivieres.asso.fr

- **A noter :** la sortie du dernier livre de Fabrice Nicolino « **Bidoche** » avec comme sous-titre : **L'industrie de la viande menace le monde**

Réflexions de Jean-Pierre Roullaud, adhérent de Bretagne Vivante - SEPNB, section de Quimperlé, sur deux projets qui font débat à Arzano, commune proche de Quimperlé.

D'abord un projet de deux carrières sur la commune d'Arzano, au village de Kerangouarec à 500 mètres de l'Ellé sur des terres actuellement exploitées par un producteur de porcs. Ce projet a amené des riverains du projet à créer une association, Ellé-Vivante. En tant que membre de BV section de Quimperlé, j'y siège à la commission « environnement ».
D'autre part, un projet d'agrandissement du camping de Ty Nadan, avec 300 à 400 places supplémentaires, qui est envisagé à un kilomètre du site de la carrière.
Nous allons analyser, du point de vue environnemental la situation actuelle, les deux projets de carrière, et celui du camping.

1) Les projets de carrière

Deux entreprises, Pigeon et Eurovia, comptent exploiter un filon de mylonite situé à un quarantaine de mètres de profondeur. La mylonite est une roche métamorphique de faille, sans cristaux apparents, très dense et servant à la production de granulats pour le BTP. Les granulats sont « pondéreux » et il est logique de raccourcir autant que possible la distance entre la carrière et le lieu d'usage mais on ne peut justifier l'ouverture d'une carrière sous le seul prétexte qu'actuellement il y ait un quasi monopole d'une autre entreprise. (laquelle ?)
- Le projet Pigeon : l'exploitation est envisagée sur 9 ha en contrat de fortage, consistant en une location basée sur la quantité de granulats issue de la parcelle. Production envisagée : 200 000 tonnes/an , soit 50 à 60 camions /jour.
- Le projet Eurovia : 25 ha en exploitation en acquisition, en limite du projet Pigeon. Production envisagée : 1 000 000 tonnes/an , soit 250 à 300 camions/jour.
Deux villages se trouvent à proximité immédiate du site : St Adrien et Kerangouarec. Ils subiront le passage intensif des camions, les poussières, les explosions. De plus la création d'une route permettant la circulation d'engins importants est indispensable sur plusieurs kilomètres.
Les pollutions éventuelles dues aux carrières ne peuvent être occultées : nature des eaux rejetées, présence de corps polluants, ensablement éventuel par des rejets en rivière mal maîtrisés, pollution générée par les transports.
Nous pouvons conclure que ces projets ne peuvent être mis en œuvre que si la demande locale en granulats est importante. Une étude devra évaluer ces besoins en incluant le nécessaire recyclage des matériaux de démolition. En France, en effet, nous n'en recyclons que 10 % quand l'Allemagne atteint plus de 70%.

Mais il ne faut pas omettre de signaler que la création d'une carrière réduirait totalement la pollution due à l'apport actuel de lisier, d'intrants fertilisants et de pesticides, et favoriserait à terme l'apparition d'une biodiversité plus importante que l'actuelle. En effet les terres agricoles sont à l'heure présente d'une pauvreté accablante : les techniques culturales, l'épandage de lisier de porcs, l'emploi de pesticides, l'assolement maïs-blé ont détruit les sols, les appauvrissant en matières organiques, en micro-organismes. La biodiversité apparente est nulle, les graines accumulées dans les sols depuis des décennies ont été détruites par les herbicides de prélevée. Il est évident que nous ne pouvons soutenir une telle agriculture et face à une carrière peut-être préférable, notre véritable espoir est de voir cet espace évoluer vers un meilleur respect de la nature dans les années à venir. Trop de terres agricoles disparaissent sous les aménagements industriels et commerciaux, les infrastructures routières, les constructions immobilières. Les surfaces de terres agricoles en France perdent l'équivalent d'un département tous les dix ans.

2) Le camping actuel de Ty Nadan

Il a une capacité de 2000 personnes et se situe en bord de l'Ellé. Il accueille des touristes dans des mobil-homes et des chalets principalement.
L'évolution de ce camping s'est faite petit à petit sur une douzaine d'années sans jamais aucune autorisation administrative et il est, à ce jour, un plus grands campings du Finistère. Les rejets (très saisonniers) sont traités par une percolation sur butes de sable. Leur influence résiduelle sur le milieu aquatique est indéniable et suscite l'ire des pêcheurs. En effet, en aval de la parcelle où se situe le buttage des filtres à sable, il n'y a plus aucun saumon là où leur grand nombre était connu voici 10 ans.
Nous demandons donc au gérant et propriétaire d'envisager une amélioration des conditions actuelles, plutôt que de profiter de l'émoi provoqué par l'éventuelle carrière pour proposer un projet dit « durable », avec phytoépuration des rejets et traitement de l'eau de piscine par les plantes. Toute concentration humaine provoque des pollutions. La ville de Quimperlé puise son eau quelques kilomètres plus bas , et l'Ellé doit être protégée. Il est très étonnant de voir certains élus de collectivités locales soutenir cette initiative pseudo « verte ». Il serait plus opportun qu'ils s'intéressent à la qualité de l'eau par des analyses en amont et en aval du camping, à la légalité de la construction de la passerelle sur l'Ellé, à l'influence sur le milieu des animations proposées comme le quad, les descentes de rivière en période d'étiage, etc.

Voilà la situation , nous devons rester vigilants en conformité avec notre engagement pour la protection de la nature. La situation actuelle et les projets envisagés sont tous basés sur la même philosophie , l'exploitation d'un espace à des fins financières, sans prendre en considération le long terme, sans compter les coûts futurs d'une telle destruction qui seront assumés par la collectivité.
A la lecture de orientations du SDAGE Loire Bretagne, nos observations critiques semblent des plus logiques, les instances compétentes devront affirmer et promouvoir un gestion de l'espace respectant la nature dans sa globalité.
Trop de décisions sont prises en fonction d'événements électoraux et professionnels, engageant l'avenir bien au-delà d'un mandat ou d'une vie d'un homme. La gestion d'un espace se fait en pensant aux générations futures, nos égarements leur coûteront très chers.

Les nanotechnologies

Dans le cadre du processus Grenelle, un débat public sous l'égide de la Commission nationale du débat public a lieu sur les nanotechnologies.

Au sein de FNE le dossier nanotechnologies est directement suivi par le Réseau Santé-Environnement sante-env@fne.asso.fr

Pour s'informer sur les nanotechnologies un dossier est consultable en ligne sur le site de FNE :

http://www.fne.asso.fr/fr/themes/sub-category.html?cid=170

Pour s'informer sur le débat public :

http://www.fne.asso.fr/transfert/nanotechnologies/page_nano_a16.pdf

Journées d'automne de Bretagne Vivante

Les journées d'automne 2009 auront lieu à Bois-Joubert (Donges - 44) les 7 et 8 novembre prochains.Ces journées organisées autour d' ateliers permettent à chacun de discuter, échanger et partager ses expériences, questions, et projets avec les autres bénévoles et/ou salariés des réserves et des sections locales de Bretagne vivante. Il est également prévu des balades naturalistes.
Repas et coucher sur place, dans cette maison de la nature en Brière, autrefois gérée par Bretagne Vivante.

Si vous êtes intéressé(e), inscrivez-vous avant le 29 octobre par courrier à l'adresse suivante :Bretagne Vivante – SEPNB ***Journées d'automne 2009*** 186 rue Anatole France BP 63121 - 29231 Brest cedex 3
ou par courriel à : maiwenn.magnier@bretagne-vivante.org

Vie de l'association : ce qui se fait à Vannes

Pour faciliter la diffusion des informations, la section du Pays de Vannes a créé une liste de diffusion. Pour la recevoir envoyer un courriel à : **bv.vannes-request@ml.free.fr**
En inscrivant en objet le mot : **subscribe**
Vous recevrez un mail de confirmation en retour.
Elle diffuse également une lettre de section.

La section Rade de Brest a élaboré un petit guide "La sentinelle de l'environnement" qui vous donnera la marche à suivre pour faire respecter la loi et protéger ainsi ce qui nous est cher.

Ce petit guide vous dira que faire

- en cas de remblais de zones humides , en cas de décharges sauvages, de circulation d'engins motorisés en milieu naturel, etc...
- pour lutter contre l'urbanisation du littoral, pour protéger un arbre isolé, pour protéger la laisse de mer, etc...
- si vous observer une atteinte à une espèce protégée, à un espace protégé, etc...

Ce petit guide se trouve sur le site de la section Rade de Brest. http://www.rade-de-brest.infini.fr/
Vous pouvez aussi nous écrire : 186 rue Anatole France 29200 BREST

BRETAGNE VIVANTE SEPNB

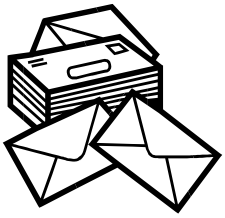

Pour nous contacter:
Bretagne Vivante SEPNB Rade de Brest
186 rue Anatole France
BP 63121
29231 BREST CEDEX
Courriel: contact@bretagne-vivante.org